



KWATATATIATHAH ONYWAWENDA'

(Parlons notre langue)

MÉMOIRE LANGUE ET CULTURE DES PREMIÈRES NATIONS

NATION HURONNE-WENDAT - JUILLET 2016

Une langue n'est pas qu'une suite de mots permettant de communiquer; elle n'est pas qu'une grammaire ou qu'un vocabulaire spécifique. Son rôle transcende le seul objectif d'entrer en relation avec autrui, pour englober tout ce qui fait, décrit et cristallise l'expérience humaine.

La langue est avant tout un vecteur identitaire; par elle, et avec elle, chaque individu trouve sa place dans le monde. Il est reconnu comme faisant partie d'une communauté distincte, spécifique, inclusive, ce qui développe la fierté, l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et la volonté de s'inscrire et de s'impliquer dans la survie, le développement et la réussite de cette communauté.

Car une langue est surtout rattachée et profondément ancrée dans ces autres éléments qui construisent l'identité humaine : la culture (et ses multiples expressions et ramifications), les valeurs définissant la communauté, les schémas de pensée et de construction du monde, l'histoire et les liens au passé, la vision de l'expérience humaine inhérente à une communauté et au territoire sur lequel vit celle-ci. La langue est le pivot central de l'existence, car elle permet de nommer, d'identifier et de comprendre la vie.

La langue, et la sphère culturelle à laquelle elle se rattache, permet aux autres humains de reconnaître une personne comme membre d'une communauté, de la valider en tant que personne humaine et de l'accepter comme égale. La diversité culturelle, la richesse de cette multitude de points de vue, d'expériences et de réalités, représente ce qu'il y a de plus inspirant dans le patrimoine de l'humanité; nos différences, nos forces, sont sujets et objets de curiosité, d'échanges, de développement et de tolérance.

Tout individu fort, sûr de lui, confiant dans son identité, accepté et reconnu par ses pairs, chemine plus aisément vers la réussite et l'accomplissement personnel et professionnel. Utiliser sa langue, c'est posséder les connaissances pour réussir son parcours scolaire, pour assurer une transition harmonieuse vers le marché du travail, vers l'engagement sociocommunautaire, et pour transmettre cette abondance aux générations futures.

La langue, c'est la vie; et c'est d'autant plus vrai pour les communautés des Premières Nations. Les langues des Premières Nations représentent une richesse de notre patrimoine commun, en plus de souligner clairement l'importance de ces nations dans l'histoire, la politique et la vie du pays.

Sans outil ou législation pour les protéger, sans aide financière pour en favoriser la survie, le développement et l'actualisation, sans présence dans l'espace public, sans utilisation au sein de l'espace éducatif, sans reconnaissance officielle, et affaiblies par le poids des expériences historiques où ces langues étaient interdites et vilipendées, les langues autochtones sont menacées de toute part.

Et avec elles la survie, la santé et le développement des individus et des communautés privés des avantages d'une langue forte, vivante, reconnue, appréciée et jugée indispensable.

Les revendications linguistiques et culturelles des Premières Nations sont justifiées et nécessaires, pour l'avenir des communautés et pour la richesse de l'expérience humaine.

Bien qu'il n'existe aucune loi, au Québec et au Canada, traitant spécifiquement des langues et des cultures des Premières Nations, certains outils québécois, canadiens et internationaux, que le Canada appuie, identifient clairement des droits aux peuples autochtones et reconnaissent ces peuples comme nations.

L'article 35 de la Constitution canadienne reconnaît les droits existants - ancestraux et issus de traités - des peuples autochtones du Canada, en plus de les confirmer. Le gouvernement fédéral a également reconnu que ces peuples autochtones étaient des nations.

La Cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes, organisée par l'UNESCO et tenue à Hambourg en juillet 1997, a réaffirmé non seulement l'importance de l'éducation tout au long de la vie, mais également l'importance, pour les différents peuples, d'être en mesure d'offrir ces services éducatifs dans la langue des apprenants.

Les articles 14 et 18 de la *Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes* stipulent ceci :

« L'éducation des adultes doit refléter la richesse que représente la diversité des cultures et respecter les savoirs et systèmes d'apprentissage traditionnels et des peuples autochtones; le droit d'apprendre dans sa langue maternelle doit être respecté et mis en œuvre.

L'éducation des adultes est mise rudement au défi de contribuer à la préservation de la sagesse orale des groupes minoritaires, des Autochtones et des nomades, et de réunir du matériel documentaire la concernant ».

« Les peuples autochtones et les peuples nomades ont le droit d'accéder à tous les niveaux et à toutes les formes d'éducation assurés par l'État. Le droit de jouir de leur propre culture ou d'utiliser leur propre langue ne saurait leur être refusé. L'éducation qui leur est offerte doit être linguistiquement et culturellement adaptée à leurs besoins et de nature à faciliter la poursuite de leurs études et de leur formation ».

La *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, adoptée en 2007, et que le Canada appuie depuis mai 2016, consacre plusieurs articles aux droits liés à la langue, à la culture et à l'éducation dans les langues propres aux différents groupes autochtones.

Notamment, l'article 13 stipule au premier alinéa que « les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales, leur philosophie, leur système d'écriture et leur littérature, ainsi que de choisir et de conserver leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes ».

L'alinéa un de l'article 14, quant à lui, poursuit en précisant que « les peuples autochtones ont le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage ».

Ces outils, ainsi que plusieurs autres traitant de domaines connexes, reconnaissent l'importance des langues et des cultures autochtones, mais également les défis auxquels elles font face. Car il ne suffit pas de reconnaître un droit, encore faut-il avoir en main les moyens (humains, financiers, techniques, institutionnels, etc.) de l'exercer.

Chaque communauté et chaque groupe linguistique sont confrontés à des situations particulières, qui nécessitent des solutions diversifiées. Le présent mémoire expliquera la position de la Nation huronne-wendat dans le dossier de la langue et de la culture, les efforts qu'elle consent, et qu'elle souhaiterait pouvoir consentir, afin de revitaliser la langue wendat à son plein potentiel, en lien direct avec les richesses de la culture et du territoire, et les solutions qu'elle a identifiées aux difficultés vécues par la communauté dans ce dossier vital.

Les thématiques discutées ici, les solutions mises de l'avant et les recommandations formulées concernent exclusivement la Nation huronne-wendat et répondent à sa situation particulière.

Force est évidemment de constater que celles-ci s'inscrivent dans une vision globale du dossier de la langue et de la culture et qu'elles pourront aider et accompagner d'autres communautés au Québec et au Canada.

À l'arrivée des Européens sur le continent, à la fin du 16^e siècle, on comptait plus de 50 000 Wendat, répartis dans des villages installés dans la vallée du Saint-Laurent et le long des Grands Lacs. Leur position stratégique et géopolitique sur le continent et les relations étroites qu'ils entretiennent avec les autres nations autochtones en faisaient des alliés recherchés et des leaders incontournables pour les alliances entre Nations et pour les alliances franco-autochtones.

Aujourd'hui, la population wendat s'établit à plus de 4 000 personnes, dont près de 2 000 résident dans la communauté de Wendake. Cette communauté, située dans la banlieue nord de la ville de Québec, est florissante et dynamique.

Elle accueille de nombreuses commissions et sièges sociaux d'organismes des Premières Nations, dispose d'établissements scolaires reconnus, possède des secteurs touristique, entrepreneurial, économique, financier et commercial en pleine effervescence et entretient d'excellentes relations avec les villes voisines.

Sa population, scolarisée et active sur le marché du travail, est fière de sa culture et a mis sur pied une offre artistique et culturelle intéressante; musée, troupes de danse, circuits touristiques, Pow Wow, spectacles musicaux et activités communautaires sur le Nionwentsio, le territoire ancestral, notamment, animent la communauté et la région. Dans une parution récente, la revue Travel & Leisure parle d'ailleurs de Wendake comme d'un incontournable pour les visiteurs au Québec.

Wendake vit sa culture, ses traditions et ses savoir-faire ancestraux au quotidien, dans un environnement résolument moderne. La revitalisation de la langue wendat représente ainsi un maillon fort de cette fierté culturelle.

Depuis le début du 20^e siècle, la langue wendat était en état de dormance : il existe de très nombreux documents écrits sur cette langue, mais aucun locuteur recensé. Cette langue n'est donc pas morte, seulement en attente d'un réveil et d'une remise en marche.

La communauté de Wendake n'a pas lésiné sur les efforts nécessaires pour revitaliser sa langue; les membres ont toujours vécu leur culture, gardée vivante et dynamique pendant toutes ces années, et c'est dès les années 1980 qu'on structure davantage les efforts pour la voir fleurir et se développer. Plusieurs initiatives furent mises de l'avant afin de favoriser une réémergence linguistique; ces initiatives, de type personnelles, ont lancé des recherches documentaires et tissé des liens avec les autres langues de la famille iroquoienne, porteuses de racines similaires.

C'est toutefois en 1990 que les travaux s'officialisent et s'institutionnalisent; la Nation huronne-wendat, consciente de l'importance d'une réappropriation de la langue wendat, embauche une coordonnatrice chargée d'alimenter les travaux et de mettre sur pied un comité linguistique, poursuivant les recherches entamées et développant des recueils de vocabulaire. Faute de moyens financiers, ces travaux seront suspendus trois ans plus tard.

En 2000, un nouveau comité linguistique est créé, qui se lance dans des travaux de standardisation de l'écriture et de la phonétique, travaux appuyés par voie de résolution par le Conseil de la Nation et qui seront complétés en 2003. Mais l'absence d'aide financière récurrente modifie les priorités de ce comité, qui se concentre dorénavant sur la recherche de partenaires financiers plus stables.

Un nouvel élan est donné en 2007, grâce à la subvention de 1 M \$ sur cinq ans octroyée par l'Alliance de recherche université-communauté du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Les travaux subséquents, réalisés en partenariat avec l'Université Laval, favoriseront des développements rapides et importants; c'est donc le début d'un processus rigoureux, et de longue haleine, qui touchera les domaines suivants : recherche de manuscrits et de documents en langue wendat, entrée de données du vocabulaire wendat dans une base informatique créée à cet effet, étude et compréhension de la langue et recherche d'expertise et d'expériences internationales en revitalisation des langues.

Au même moment est également activée la création d'un groupe d'enseignants-étudiants et de ressources humaines qualifiées, groupe de professionnels devant eux-mêmes se former en continu avant de retransmettre leurs connaissances linguistiques; à ceci sont aussi ajoutées la formation des enseignants, l'activation du processus de reconstruction de la langue, la standardisation, la création de matériel didactique et pédagogique pour l'enseignement de la langue aux jeunes et aux adultes et la création de néologismes adaptés à la vie contemporaine. Ce projet avait été appelé « Yawenda », ce qui signifie le mot, la voix, en wendat.

En 2014 le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec a, de plus, octroyé des codes ministériels aux cours de langue wendat offerts au centre d'éducation des adultes CDFM huron-wendat, ces cours fournissant les unités de 4^e et de 5^e secondaires nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

L'aide financière ayant permis tout ce travail de revitalisation est venue à échéance en 2012; depuis, l'équipe tente tant bien que mal de poursuivre certaines activités avec de petits montants obtenus ici et là.

Mais les besoins sont toujours présents, et de plus en plus criants, considérant tout ce qui reste à faire afin de faire revivre à son plein potentiel la langue wendat.

De la création de néologismes au développement du curriculum pour les services linguistiques offerts à l'école primaire de la communauté, de la formation de personnel en langue wendat à l'enregistrement de capsules linguistiques pour le web, beaucoup de chemin reste à parcourir avant de confirmer la réappropriation de la langue par les membres de la Nation.

De nombreux cours de wendat ont été récemment offerts aux jeunes (CPE Orak et école primaire Wahta'), à la population de la communauté, aux employés du Conseil de la Nation et à ceux du secteur touristique, mais il faudra encore du temps avant que la langue puisse être utilisée sur une base quotidienne, dans une multitude de situations. Un processus devra être mis en place afin de permettre aux Wendat vivant hors de la communauté d'avoir accès aux ateliers linguistiques; une plate-forme web serait à développer, afin de rejoindre les membres de la Nation ne résidant pas dans la communauté et de compléter les vitrines que sont déjà les sites web du Conseil de la Nation et du CDFM.

Cette visibilité linguistique au quotidien n'est qu'un des objectifs – et des avantages - de la revitalisation du wendat dans la communauté. Depuis la mise en place des cours et des différentes activités linguistiques, on constate une augmentation de la fierté et du sentiment d'appartenance, une réaffirmation des connaissances culturelles et traditionnelles, une augmentation de la visibilité de la langue au sein même des cérémonies et des rituels, une demande croissante d'activités intergénérationnelles de partage de la culture, un positionnement avantageux dans les

activités touristiques et, tout aussi importante, une augmentation des connaissances sur le Nionwentsïo, le territoire traditionnel wendat.

On remarque, de plus, une certaine augmentation des demandes de traduction en provenance des membres de la Nation, demandes qui incluent des références en toponymie wendat, afin de nommer les lieux et les événements de façon significative. Cet apport linguistique permet en outre de bonifier et de mieux comprendre l'étendue des réalités culturelles wendat.

Les travaux entrepris par la Nation huronne-wendat dans les dernières années ont encouragé la prise de conscience linguistique et l'importance d'investir dans la revitalisation d'une langue en dormance. Les impacts positifs d'un tel projet sont mesurables et comptent énormément pour les membres de la Nation. Toutefois, plusieurs écueils freinent ou bloquent cet élan de création et de diffusion.

C'est donc dans un esprit de dépassement de ces écueils que sont présentées ici les deux principales recommandations de la Nation huronne-wendat.

RECOMMANDATION 1 : LA CONSOLIDATION D'UN SERVICE DE LANGUE ET CULTURE WENDAT

Tous les efforts déployés dans le dossier de la revitalisation de la langue wendat par les différents intervenants au fil des années ont permis la construction de fondations solides et l'élan professionnel et communautaire nécessaire à la poursuite des travaux. Toutefois, afin de maximiser la réussite du projet, il importe de stabiliser l'équipe dédiée à celui-ci.

En regroupant toutes les activités linguistiques et culturelles au sein d'une seule structure, dotée d'un personnel qualifié et exclusivement concentré sur ce dossier, il sera désormais possible, et plus facile, de planifier les travaux et les activités, de freiner l'éparpillement des recherches et des initiatives, de concentrer le financement obtenu, de mesurer les objectifs atteints, d'offrir des services de référence et de développer les nouvelles activités nécessaires à la réappropriation et à la visibilité de la langue, en lien avec la culture, tant dans la communauté que dans la société en général.

C'est pourquoi il est recommandé d'officialiser la consolidation d'un service de langue et culture wendat. Composé, pour la section langue, d'une linguiste, d'un chercheur et d'un enseignant, ce service sera à même d'assurer la recherche, la création d'activités, la formation des enseignants et des citoyens et un service de références.

De plus, il pourra offrir des services de toponymie, favoriser l'intégration de la langue et de la culture wendat dans les différents secteurs d'activité de la communauté et développer des plateformes web en soutien à l'apprentissage. Il bénéficiera en outre de l'expertise des agents culturels déjà à l'emploi de la Nation.

Considérant le nombre grandissant d'activités d'apprentissage réalisées auprès de différentes clientèles scolaires, considérant la planification que ces activités nécessitent, compte tenu des obligations associées aux cours de langue reconnus pour le diplôme d'études secondaires, considérant surtout l'importance de créer du matériel pédagogique adapté tant à la langue wendat qu'aux situations d'apprentissage multiples, et considérant le nombre en constante hausse des requêtes de toponymie et de référence, la consolidation des travaux linguistiques et

culturels au sein d'une seule structure apparaît dès lors justifiée, nécessaire et vitale à la réussite de ce projet de revitalisation.

En outre, cette nouvelle réalité confirme l'importance accordée à ce dossier, le sérieux de la démarche entreprise et la volonté de faire de la langue et de la culture wendat un outil pertinent à la vie quotidienne des individus et de la Nation. Un tel service représente un puissant symbole rassembleur et positionne encore plus la langue et la culture wendat comme une richesse du patrimoine commun, tout en garantissant la viabilité des services offerts et des travaux entamés et prévus.

RECOMMANDATION 2 : LA RÉCURRENCE DU FINANCEMENT

Il n'existe aucun programme d'aide financière dans le domaine linguistique au Québec, et le gouvernement fédéral n'en offre qu'un seul, l'Initiative des langues autochtones, qui peine à répondre aux demandes émanant des nombreuses communautés désireuses de prendre leur avenir et leur développement linguistique en main. À titre d'exemple, la Nation huronne-wendat a déposé un projet à cette Initiative sur une base annuelle, et ce n'est qu'après cinq tentatives infructueuses qu'elle obtint finalement une subvention de 33 895 \$, un montant largement insuffisant à la lumière des besoins et de la programmation prévue.

La mise en place d'un service de langue et de culture wendat consolidé représente l'occasion parfaite de chiffrer les sommes nécessaires à un projet de revitalisation de langue et d'intégration culturelle, car celui-ci inclut les différents frais associés à ce type d'entreprise : des ressources humaines, des ressources matérielles et des ressources administratives.

Une évaluation sommaire des coûts reliés à un tel projet identifie les montants suivants, sur une base annuelle :

Une linguiste* (salaire et avantages sociaux)	90 000 \$
---	-----------

*cette linguiste est une jeune Wendat en voie de terminer un doctorat portant sur la grammaire wendat; elle est supervisée par cinq réputés iroquoianistes nord-américains

Un enseignant	70 000 \$
---------------	-----------

Un chercheur (salaire et avantages sociaux)	50 000 \$
---	-----------

Un webmaster à temps partiel	30 000 \$
------------------------------	-----------

Fournitures de bureau	10 000 \$
-----------------------	-----------

Communications	5 000 \$
----------------	----------

Impression matériel pédagogique	10 000 \$
---------------------------------	-----------

Frais d'administration (15 %)	35 000 \$
-------------------------------	-----------

TOTAL ANNUEL POUR LE SERVICE	300 000 \$
-------------------------------------	-------------------

Outre les objectifs et les mandats spécifiés antérieurement dans le présent mémoire, les professionnels du service langue et culture wendat pourraient également être chargés de développer et d'animer des activités communautaires d'appropriation et surtout d'utilisation de la langue, de peaufiner les différents curriculums linguistiques offerts dans les établissements d'enseignement de la communauté, d'animer un réseau d'apprenants et d'utilisateurs de la langue wendat (infolettre, capsules

web, etc.), de visibiliser les travaux, et la langue wendat, dans la région de Québec et dans la société en général, de présenter des articles et des conférences sur le sujet, de participer à des études connexes avec différents partenaires institutionnels et de promouvoir l'utilisation de la langue dans des situations de la vie quotidienne.

Le montant annuel pressenti de 300 000 \$ pour une équipe de quatre personnes, dont trois à temps plein, représente un investissement fructueux, car outre ses indéniables avantages linguistiques, culturels et patrimoniaux, il s'avère mesurable et surtout transférable, en plus d'assurer pleines visibilité, planification et viabilité au projet de revitalisation.

En effet, il est envisageable de partager les concepts, le matériel et les outils pédagogiques développés dans le cadre de ce projet avec d'autres communautés désireuses de faire progresser leur propre projet linguistique, avec des établissements d'enseignement soucieux d'étendre leur offre de service à la langue wendat ou avec des individus souhaitant s'initier à la langue par le biais d'un site web, d'une série de CD ou de cours à distance. Le Conseil de la Nation huronne-wendat, par le biais du CDFM huronne-wendat, possède déjà sa propre maison d'édition, ce qui faciliterait la publication et le partage du matériel ainsi créé.

L'équipe du service wendat aura ainsi la responsabilité de développer une gamme de services et de matériel, à même de soutenir le développement des connaissances des apprenants. Le temps investi antérieurement dans la recherche de financement, qu'il soit ponctuel ou à moyen terme, sera dorénavant utilisé exclusivement aux activités reliées directement à la langue wendat, afin de poursuivre l'élan débuté dans les dernières années, et d'atteindre enfin une vitesse de croisière plus représentative des besoins réels de ce projet, en lien avec la culture et les

valeurs wendat. Ainsi, une meilleure planification des travaux, un financement récurrent, une équipe dédiée et un réseau de partage de matériel permettraient de dynamiser un dossier linguistique déjà avancé, prometteur et rassembleur.

Pour revitaliser une langue, trois ingrédients de base sont nécessaires : une solide base de vocabulaire, la connaissance des sonorités originales et un bassin de locuteurs. La Nation huronne-wendat possède déjà les deux premiers et travaille fort depuis de nombreuses années à développer le bassin de locuteurs capables d'animer et de vivre la langue revitalisée.

La consolidation des travaux linguistiques et culturels, présentée dans le présent mémoire, favoriserait encore plus l'émergence de ce bassin de locuteurs en créant le matériel pédagogique, en offrant des activités et des occasions d'apprentissage variées et directement en lien avec la culture et les valeurs rattachées à la langue wendat et en développant une approche communautaire originale faciliterait le processus de réappropriation entrepris il y a de nombreuses années.

La mouvance éducative associée aux travaux linguistiques et culturels a également porté fruit. Grâce à ses liens directs avec le CPE Orak, avec l'école primaire Wahta', avec les différents membres de la Nation desservis par ses programmes, et grâce au continuum de services offerts, le CDFM huron-wendat a réussi à rassembler les forces vives de la communauté autour de ce projet. C'est un atout indéniable, autant pour rejoindre les membres de la Nation que pour consolider les travaux et s'assurer de méthodes d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux étudiants, quel que soit leur âge. Le CDFM huron-wendat est fier et dynamisé d'être associé à cet élan de réappropriation linguistique et culturel.